



L'Echo du Renard

Bulletin municipal n°1 - Mai 2026

Chers Armissannais, chères Armissannaises,

Avec la parution de ce premier numéro de L'Écho du Renard, c'est une nouvelle page de notre histoire commune qui s'ouvre. Portés par votre confiance lors des élections municipales, nous avons à cœur de faire de notre village un modèle de rassemblement, d'apaisement et de dynamisme. Chaque projet sera guidé par l'écoute et le dialogue, pour que personne ne reste en marge de cette aventure collective.

Notre programme, vous le connaissez : un Armissan plus rassemblé, plus solidaire et plus rayonnant. Dès aujourd'hui, nous mettons en œuvre les premières actions pour concrétiser ces engagements. Que ce soit à travers la sécurisation de notre environnement proche, le soutien à nos associations ou l'accompagnement de nos aînés et de nos jeunes, chaque initiative sera pensée pour renforcer notre cohésion et notre fierté d'être Armissannais.

Ce mensuel, au plus près de la vie de notre village, sera le reflet de cette énergie partagée. Vous y trouverez des informations transparentes, les projets municipaux en cours et le calendrier des animations et festivités. Car c'est ensemble, avec vos idées et votre participation, que nous construisons l'Armissan de demain.

Merci de votre confiance. Ensemble, faisons de 2026 une année de progrès et de sérénité.



Lionel Albert

20 mars 2026

Installation du nouveau Conseil Municipal



Le 20 mars 2026, rendez-vous a été donné aux armissannais et armissannaises pour la mise en place du nouveau Conseil Municipal. A l'issue des élections du 15 mars, une nouvelle équipe a été élue comportant 12 membres de la liste "Armissan Autrement 2026" et 3 membres de la liste "100% pour Armissan". Vous pouvez retrouver les attributions des conseillers municipaux sur l'application CityAll et le site internet de la Mairie.

Aussi, dès leur prise de fonction, les élus ont assuré la continuité des dossiers de l'ancienne municipalité tout en amorçant de nouveaux projets. Ainsi, le dossier de l'Armibus, porté par Cécile Douëzy d'Ollandon, est en cours d'élaboration. Vous découvrirez également dans ce numéro l'avancement des dossiers débroussaillage (ODL) et végétalisation.



1er mai 2026, fête des travailleurs: Venez nombreux pour un moment convivial !
Rdv à 11h30 à la zone sport pour un apéritif offert par la mairie, suivi d'une grillade et d'un tournoi de Pétanque à 14h organisé par le club de pétanque d'Armissan.



Prévention incendies : Retour sur la conférence organisée par ECCLA du 04 avril 2026

Le feu d'août 2025 dans l'Aude a marqué les esprits et les territoires. L'association ECCLA (Ecologie du Carcassonnais des Corbières et du Littoral Audois) organisait samedi 4 avril une journée d'échanges avec divers intervenants, institutionnels, professionnels, parfois victimes du feu pour comprendre les causes profondes de cet événement. Nous y étions. **Qu'en retenir ?**

Les causes : ce feu est d'abord l'aboutissement d'un processus de transformation des milieux naturels par l'homme (assèchement des écosystèmes, érosion des terres, mise à nu des roches calcaires). De plus, les crises agricoles, ont fait proliférer les friches et avancer la pinède, propices à la propagation des feux. Enfin, la hausse des températures liée aux bouleversements climatiques accentue l'assèchement de la végétation et sa sensibilité au feu.

Une évidence : le risque s'intensifie, il faut nous préparer. Que faire ? Prévenir, anticiper, protéger.

Plusieurs solutions existent.

Les **OLD** (Obligations Légales de Débroussaillage) ont fait leurs preuves pour protéger les biens. Elles doivent être respectées et la mairie accompagnera les armissannais concernés. Les **CCFF** (Comités Communaux des Feux de Forêt) fournissent en période estivale des sentinelles du feu, présents dans les zones sensibles. Leurs missions sont multiples : pédagogie, surveillance, alerte et première intervention. Autre piste : la réinstallation de troupeaux de brebis. **Pour conclure, le risque de feu hors norme s'étend.**

Notre ambition est double : tout faire pour éviter l'éclosion des feux, tout faire naturellement pour faciliter l'intervention des services de secours. **Mais la prévention est la priorité** : en qualité d'élus, nous travaillons actuellement à mettre en oeuvre un grand chantier de travail communal de prévention des feux, en étant conscients que sur un tel sujet, responsabilité individuelle et collective sont intimement liées.

Marc DEYMIER, Christophe COMBES, Lionel ALBERT

Vie associative : une réunion fédératrice à Armissan

Vendredi 10 avril, la commune d'Armissan a organisé une réunion rassemblant une trentaine d'associations locales, en présence du maire, Lionel Albert, et animée par le premier adjoint, Laurent Wagener. Ce temps d'échange a permis de renforcer les liens entre les acteurs associatifs et la municipalité.



À cette occasion, la mise en place de réunions trimestrielles a été annoncée, destinées à favoriser le dialogue, la coordination et le partage d'informations entre les associations.

Les discussions ont notamment porté sur l'élaboration d'un calendrier des manifestations, afin d'améliorer la lisibilité des événements sur la commune. Par ailleurs, une nouvelle fiche simplifiée pour les demandes de subventions a été présentée, dans le but de faciliter les démarches administratives des associations. Un rappel des obligations réglementaires a également été effectué, notamment concernant les fiches de sécurité pour les manifestations ainsi que les déclarations de débits de boissons en cas de vente. La réunion s'est conclue dans une ambiance conviviale, autour d'un moment d'échange apprécié par l'ensemble des participants.

Laurent Wagener

Améliorer notre cadre de vie : le projet de végétalisation du village est en cours.

Son objectif : améliorer le cadre de vie en renforçant la présence de la nature et la biodiversité dans l'espace public. Les actions vont se faire progressivement en respectant les saisons : en projet dans l'immédiat, le fleurissement de massifs, avant le lancement de la végétalisation des façades dans le cœur du village. Nous rencontrons début mai une paysagiste du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) et avons pris contact avec la pépinière départementale. Ce projet se veut progressif et partagé. Une attention particulière sera portée à l'information et à l'implication des habitants, afin de construire ensemble un village plus vert, durable et vivant.

A bientôt ! Brigitte Fullea et Valérie Germain.

Fermeture de classe à l'école Renée Cassin



La rumeur est devenue réalité. Le DASEN de l'Aude (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, anciennement appelé Inspecteur d'Académie) lors de la commission réunie le 09 avril 2026 a malheureusement confirmé sa volonté de fermer une classe de l'école d'Armissan. C'est la chute importante des effectifs de ces dernières années qui a motivé sa décision. On ne peut que le regretter, alors qu'Armissan bénéficie d'une école entièrement rénovée, d'une équipe pédagogique très impliquée et motivée, d'un périscolaire dynamique et d'une association de parents énergique.

Lors de l'entretien que nous avons sollicité en urgence avec le DASEN qui a eu lieu le 08 avril, M. le Maire, son premier adjoint, la présidente de l'association de parents d'élèves et moi-même avons présenté tous les atouts, tant de l'école, de son équipe et de ses projets que de la volonté de la nouvelle municipalité de faire de l'école une priorité. Malgré une écoute attentive et une reconnaissance affirmée de la qualité du travail des enseignantes, nos arguments n'ont pas permis de faire fléchir l'institution s'appuyant uniquement sur le fort déclin démographique, qui, hélas, touche fortement notre village.

Soyez assurés que l'éducation est et reste une priorité structurante de la nouvelle municipalité, qui continuera à mobiliser tous les moyens nécessaires pour garantir des conditions d'accueil et d'apprentissage de qualité.

Nadine CROUZAT

Retour sur la journée du 12 avril

Dimanche 12 avril, Armissan Découverte et l'association de parents d'élèves (APE) ont donné rendez-vous aux armissannais pour fêter le Printemps !

Ainsi, le Salon du Livre, organisé avec le partenariat de l'association des auteurs d'Occitanie, a été l'occasion de découvrir une trentaine d'écrivains. De la littérature jeunesse aux romans, du polar à la BD, du récit régional à la fantasy, tous les styles étaient présents pour nous enchanter. Cette journée de rencontres et d'échanges a permis d'apprécier la vivacité de la production éditoriale locale et de faire ainsi rayonner le territoire.



Les beaux jours approchant, l'APE a coloré cette journée au temps maussade avec l'organisation d'un marché de Printemps, offrant un large choix de plants pour nos potagers ou de fleurs pour nos jardins. Les tomates et les aromates ont vite trouvé preneurs, les couleurs du stand de fleurs se mêlant aux senteurs des crêpes.



Pour terminer cette journée festive, la chorale « Souffle d'air » a été invitée par l'APE pour un concert solidaire afin de financer un voyage scolaire.

Un grand merci aux associations de faire vivre et rayonner le village ! *Valérie Germain et Perrine Pelouze*

Les 3 élus d'opposition communiquent :

Nous tenons tout d'abord à remercier les Armissannais qui nous ont fait confiance le 15 /03/26. Votre confiance nous engage à vous représenter avec sérieux et détermination. Nous serons une opposition responsable, respectueuse, attentive et constructive, toujours dans l'intérêt du village. Nous serons à l'écoute de vos besoins et attentifs aux décisions prises quant à la qualité du service public, la maîtrise des finances, l'aménagement du territoire qui représentent des enjeux forts pour notre commune. L'héritage transmis par l'ancienne équipe permet de débiter le mandat sur des bases saines.

Nous attendons de la majorité de poursuivre dans cette voie, mais avons déjà des interrogations quant aux premières décisions prises : augmentation des indemnités des élus sans concertation préalable (contrairement à ce qui avait été annoncé), augmentation du budget des associations, des festivités (fête du 01er mai). Le sens des priorités restera au cœur de nos préoccupations. N'hésitez pas à nous joindre, interpellez-nous !

Isabelle Dusaulcy, Sonia Picavez-Garau, Sébastien Batigne



L'agenda de mai 2026

- **Vendredi 1er Mai** : Journée des travailleurs. Pétanque solidaire.
- **Vendredi 8 mai** : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Rassemblement devant la Mairie à 11h50.
- **Dimanche 10 mai 2026** : Rallye des Vadrouilleurs
- **Mercredi 13 mai 2026** : Installation du CCAS
- **Mardi 19 mai 2026** : Collecte de sang. Salle des Fêtes de 15h à 19h.
- **Mardi 19 mai à 18h** : Réunion info végétalisation, salle J.Carrière
- **Mercredi 27 mai** : Journée nationale de la résistance. Cérémonie à 12h15.
- **Mercredi 27 mai** : Journée sécurité routière avec les enfants de l'ALAE (Ludothèque).
- **Dimanche 31 mai** : Ronde des vins de la Clape, départ 8h30 au Stade.
- **Dimanche 31 mai** : Championnat Rugby – Rencontre "Féminines"

Zoom sur l'association "Les runars" à l'occasion de La ronde des vins de la Clape.

Le 31 mai 2026 se tiendra la 29^{ième} Ronde des vins de la Clape organisée par l'association Les Runars. Cette course, au format original avec son "Stop ou encore", réunit chaque année près de 300 et 400 personnes et permet de faire rayonner notre village auprès de tous les runners du narbonnais et au-delà.

Mais "être un Runars" ne se résume pas à l'organisation de "la ronde des vins de la Clape". L'association propose à ses adhérents des courses régulières, pour tous les niveaux. A l'image du mardi avec un départ à 17h30 pour les débutants et 18h30 pour les coureurs et coureuses confirmés.

Les Runars c'est aussi du Pilates depuis l'année dernière avec Martine. Deux séances sont prévues : mercredi 17h15 (salle Jackie Carrière) et jeudi 18h30 et 19h30 (salle des fêtes). Plus largement, ce sont des sorties et des rencontres dans la bonne humeur !

Si vous souhaitez être bénévole pour la course, n'hésitez pas ! Contacter Lilian Delpuech, président des Runars via leurs Facebook : "Armissan Les Runar's" ou "Ronde des vins de la Clape".



La MJC vous informe !

La MJC vous propose toujours de nombreuses activités : danse libre, atelier créatif, informatique, numérogie et tarologie, Qi Gong, Tai Chi Chuan, danse, gymnastique, encadrement et déco.

Vous trouverez le contact des intervenants sur notre flyer ou 06.21.75.40.08.

La saison prochaine une section Yoga doux se crée et pour vous donner envie de le pratiquer, un atelier gratuit vous est proposé le vendredi 5 juin de 18h30 à 20h

Pour vous inscrire : 06.79.01.79.08 ou yoganath.glory@gmail.com

Le CCFF, « qu'es aquò » ?

L'été approche et avec lui la période des feux de forêt ! La lutte contre ce fléau n'incombe pas qu'aux seuls pompiers. Dans le cadre de la politique nationale de prévention, un CCFF (Comité Communal des Feux de Forêts) a été créé à Armissan. Il regroupe des volontaires et bénévoles qui contribuent, en patrouillant dans les massifs forestiers, à leur protection ainsi qu'à celle de notre village. Une semaine sur trois, puisque Vinassan et Salles d'Aude participent aussi à ce service, ces patrouilleurs sont en pointe dans le dispositif de surveillance et d'alerte. Une formation spécifique est délivrée aux volontaires : elle aborde, en plusieurs séances tous les aspects techniques nécessaires à la bonne exécution des missions, à la sécurité de chacun. **Alors, si vous aussi vous souhaitez être acteur dans la protection de notre belle Clape, de ses villages, de ses habitants, rejoignez le CCFF.** Prochainement la municipalité organisera avec les formateurs du CCFF, une session d'information afin que vous puissiez vous faire une idée précise de la nature de l'engagement personnel que cela représente. **N'hésitez pas à vous informer auprès de la mairie qui pourra vous mettre en contact avec le délégué communal au CCFF, voire vous inscrire pour ce cycle d'information.**

Le délégué communal au CCFF Marc Deymier

Le site internet :
<https://www.armissan.eu/>



Le compte Facebook :
"Commune d'Armissan"



Installez l'application Cityall pour
être informés en temps réel :

